

CONTEXTE : L'accueil de l'enfant en situation de handicap et/ou avec des besoins spécifiques au sein des EAJE est un droit fondamental autant qu'un réel enjeu de société. La question soulevée par les professionnels du secteur n'est pas celle du « pourquoi accueillir », car l'évidence est que la crèche propose une place pour tous, mais bien la question du « comment accueillir ». Cette formation vise à permettre aux professionnels des EAJE d'adapter le projet éducatif et les activités proposées aux enfants en situation de handicap, dans une visée inclusive.

OBJECTIFS

- Connaître les principaux handicaps (moteurs, sensoriels, psychiques) et leurs impacts sur le développement des enfants.
- Savoir repérer les compétences des enfants pour les utiliser comme des leviers éducatifs.
- Apprendre à adapter le projet éducatif et les activités pour répondre aux besoins des enfants en situation de handicap.
- Apprendre à accompagner un enfant en situation de handicap vers l'autonomie.

CONTENUS

Rappel du cadre réglementaire et contexte actuel.
 Le développement psychomoteur du jeune enfant : facteurs et repères développementaux.
 Les handicaps et leurs impacts sur le développement : définitions, les formes de handicap, impact des troubles sur le développement.
 L'observation des compétences du jeune enfant : élaboration d'une grille d'observation
 L'adaptation d'un projet éducatif ou pédagogique dans une visée inclusive
 L'élaboration et l'animation d'activités adaptées aux besoins spécifiques des enfants.
 Analyse réflexive des pratiques.

METHODES PEDAGOGIQUES

Le formateur favorisera une pédagogie accessible et interactive par le biais d'échange et d'analyse des pratiques, de cas concrets et d'apports théoriques (diaporama + podcast)
 La formation est basée sur une pédagogie participative et active. Les apports théoriques sont ponctués de temps d'échanges collectifs et de réponses aux interrogations par le formateur (trice). Une méthode autodidactique complémentaire, amenant le stagiaire à proposer lui-même une solution en ayant construit une réflexion.
 Les supports pédagogiques convoqués :
 - des présentations et documents vidéoprojetés
 - un tableau de conférence,
 - des questions à la salle au début, en cours et en fin de session,
 - des quiz et des exercices d'application format papier,
 - des travaux pratiques encadrés de productions.

ÉVALUATIONS

En début de la formation, un tour de table est effectué pour identifier les attentes, mesurer le niveau de connaissances et compétences sur le sujet traité et adapter le contenu de l'action en conséquence.
Tout au long de la formation, par questionnement oral, quiz, ou exercices d'application à l'issue de chaque thématique/module.
Évaluation à chaud en fin de formation portant sur :
 - les acquis (connaissance et compétences) des apprenants par un questionnaire final et/ou par l'observation lors des travaux pratiques de la maîtrise des savoirs de base,
 - la satisfaction des participants,
 - les besoins exprimés pour d'éventuelles suites à la formation.

Une attestation de formation est remise à chaque participant ayant validé l'évaluation finale. À défaut, une attestation de présence.

CETTE FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES (2022)

Nombre de session dispensée	0
Nombre de stagiaires formés	0
Taux de stagiaire ayant validé la formation	0,00%
Taux de satisfaction des stagiaires	0,00%
Taux de stagiaire recommandant la formation	0,00%
Taux d'interruption en cours de prestation	0,00%

PUBLIC CONCERNE

Professionnels salariés des établissements et services d'accueil des enfants de - 6 ans.

Prérequis : savoir lire et écrire.

Cette formation peut être accessible aux Personnes en situation de Handicap
 Contacter notre référent handicap
 M. Mahé NOTZOLD
 0262 969530
referenthandicap@emap.re

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

Formation Inter-Entreprise en présentiel.
 Inscriptions selon le financeur.

Une session de formation sera effective à partir de 8 personnes inscrites.

INTERVENANT(E)S POSSIBLES

Psychomotricien (ne)
 Educateur (trice) spécialisé (e)
 Psychologue clinicien (ne)

DATE, DURÉE, CONTACT ET LIEUX DE FORMATION

Date à définir selon la programmation de l'employeur/financeur/bénéficiaire.

Formation sur 21H00 (3 jours) selon les modalités suivantes : 2 jours consécutifs puis 1 jour à un mois d'intervalle.
 Horaires prévus :
 08h30-12h00 // 13h00-16h30

École des Métiers de l'Accompagnement à la Personne
 1D chemin Vélia
 97432 Ravine des Cabris
 Tel : 0262 969530

CONTACT

Pôle Formation Continue
 Mme. Patricia DIJOUX :
pdijoux@emap.re
 M. Geoffrey PAYET:
gpayet@emap.re

TARIF

Tarif individuel : 780 €